

La veille municipale

mercredi 9 décembre 2009
volume 12, numéro 49
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

2 Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 48A du 5 décembre 2009

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 49 du 9 décembre 2009

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 48 du 5 décembre 2009



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant **ACCÈS LÉGAL**^{md} : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Lois municipales modifiées

Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, L.R.Q., c. **C-61.1**, aa. 1, 1.1, 3, 6, 7, 8, 8.1, 12-13.1, 14, 15, 16-20, 22, 23, 30.4, 45, 47, 54, 54.1, 67, 68, 71, 72, 73.1, 78.6, 78.7, 84.1, 106.0.2, 110, 110.1, 110.2, 110.3, 110.4, 110.5, 118.0.1, 121, 121.1-121.3, 125, 133, 135, 146, 162, 163, 164, 165, 167, 169, 171, 171.5, 171.5.1, 171.6, 172, 177, 191.2.

Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, L.Q. 2009, c. 49, aa. 1-4, 6-28, 30-43.

Loi sur la fiscalité municipale, L.R.Q., c. **F-2.1**, aa. 244.40, 244.43, 244.46.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2009, c. 26, aa. 61-63.

Règlements municipaux modifiés

Règlement concernant la classification des employeurs, la déclaration des salaires et les taux de cotisation, [R.R.Q., c. **A-3.001**, r. 0.02], ann. 1-3.

Règlement modifiant le Règlement concernant la classification des employeurs, la déclaration des salaires et les taux de cotisation, Décision du 17-09-09, (2009) 141 G.O. 2, 4759, a. 1.

Règlement sur les pourcentages applicables aux fins de fixer la cotisation des employeurs tenus personnellement au paiement des

prestations pour l'année 2010, [R.R.Q., c. A-3.001, r. 2.01.2], nouveau.

Règlement sur les primes d'assurance pour l'année 2010, [R.R.Q., c. A-3.001, r. 2.02], nouveau.

Règlement sur les ratios d'expérience pour l'année 2010, [R.R.Q., c. A-3.001, r. 2.03], nouveau.

Règlement sur le taux personnalisé, [R.R.Q., c. A-3.001, r. 5], ann. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur le taux personnalisé, Décision du 17-09-09, (2009) 141 G.O. 2, 4918, a. 1.

Règlement sur la délégation de signature de certains actes, documents et écrits du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies, [R.R.Q., c. **M-30.01**, Décision du 16-10-09, (2009) 141 G.O. 2, 5862], nouveau.

Règlement sur les contributions des producteurs de bois de la Côte-du-Sud, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 84], a. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs de bois de la Côte-du-Sud, Décision 9212 du 26-05-09, (2009) 141 G.O. 2, 2693, a. 1.

Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides, [R.R.Q., c. **P-9.3**, r. 0.1], aa. 21, 22, 39.

Avis d'indexation, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 1127.

Règlement sur les attestations d'assainissement en milieu industriel, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 1.01], a. 12.

Avis d'indexation, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 1127.

Arrêté ministériel concernant les frais exigibles en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 12.3], aa. 2-8, 10, 14-22, 25.

Avis d'indexation, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 1121.

Règlement sur les redevances exigibles

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

pour l'élimination de matières résiduelles, [R.R.Q., c. Q-2, r. 18.1.3], a. 3.

Avis d'indexation, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 1128.

Règlement sur le tarif permettant de déterminer les coûts d'échantillonnage, d'analyse, d'inspection ou d'enquête faisant partie des frais d'une poursuite civile ou pénale intentée pour l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement, [R.R.Q., c. Q-2, r. 23.2], a. 3, ann. I.

Avis d'indexation, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 1126.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 48A du 5 décembre 2009

AVIS

Code de la sécurité routière — Ville de Saguenay — Désaveu concernant le Règlement VS-R-2009-46 abrogeant le Règlement VS-R-2009-1 ayant pour objet de régir la circulation des véhicules hors route sur certaines parties de chemins publics et abrogeant le Règlement VS-R-2006-56.

Avis, (2009) 141 G.O. 2, 5679A.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 49 du 9 décembre 2009

DÉCRETS ADMINISTRATIFS

Autorisation à la Communauté métropolitaine de Montréal de conclure, du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2012, la Convention sur l'orthophotographie du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal 2009 avec le gouvernement du Canada, des organismes gouvernementaux fédéraux et des organismes publics fédéraux.

D. 1185-2009 du 18-11-09, (2009) 141 G.O. 2, 5870.

Adoption de la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Québec à l'horizon 2020.

D. 1187-2009 du 18-11-09, (2009) 141 G.O. 2, 5871.

Modification du décret numéro 481-2007 du 20 juin 2007 relatif à la délivrance d'un certificat d'autorisation en faveur du ministre des Ressources naturelles et de la Faune pour le projet d'aménagement d'un seuil dans la rivière aux Sables, sur le territoire de la Ville de Saguenay, prévu dans le cadre du projet global de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami.

D. 1188-2009 du 18-11-09, (2009) 141 G.O. 2, 5872.

Délivrance d'un certificat d'autorisation au Centre d'énergie éolienne Le Plateau SRI pour le projet de parc éolien Le Plateau sur le territoire non organisé de Ruisseau-Ferguson.

D. 1189-2009 du 18-11-09, (2009) 141 G.O. 2, 5873.

Maintien des services essentiels en cas de grève dans certains services publics.

D. 1208-2009 du 18-11-09, (2009) 141 G.O. 2, 5885.

AVIS

Réserve naturelle des Demoiselles — Reconnaissance.

Avis, (2009) 141 G.O. 2, 5897.

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 48 du 5 décembre 2009

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'...

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 1119.

Municipalité de Lac-Supérieur (Nouveau délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 1119.

Municipalité de Lemieux (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 1119.

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets (Prolongation de délai pour

permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 1119.

Ville de Bécancour (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 1119.